

L'ajournement

Sur le plan humain, la population de Montréal-Mercier est composée de près de 100,000 habitants dont 35 p. 100 forment des groupes ethniques. La population est essentiellement une classe de travailleurs acharnés. La circonscription de Montréal-Mercier est une grande famille unie par le désir de changement. Ce sont des gens jeunes et âgés affectés et concernés par le chômage et tous les autres problèmes sociaux de l'heure. Mais nous gardons l'espoir et nous avons fait le souhait de redonner confiance dans notre pays et dans nous-mêmes. Les gens de ma circonscription fondent leurs espoirs sur le nouveau gouvernement conservateur, lequel présente un changement pour l'amélioration des conditions de vie socio-économiques.

En conclusion, j'aimerais souligner que l'honnêteté, la sincérité et la conviction de notre premier ministre reflètent déjà sur ce nouveau gouvernement et ses membres qui le composent. L'unité de notre gouvernement fera notre force et c'est tous ensemble que nous pourrons bâtir un nouveau Canada, selon les aspirations du peuple canadien et selon leurs vœux exprimés le 4 septembre dernier.

[Traduction]

Nous aurons besoin de l'entière collaboration de chacune des dix provinces pour respecter tous ces nouveaux engagements. Nous entendons voir s'opérer un changement véritable et s'établir un nouveau consensus national, et alors nous pourrons tous ensemble, comme le déclarait notre premier ministre (M. Mulroney) le 6 octobre de l'an dernier, vivre unis au grand jour, prêts à œuvrer à l'édification d'un Canada meilleur.

[Français]

Monsieur le Président, il me fait plaisir d'appuyer la motion proposée par le député de Sarnia-Lambton (M. James) et de m'associer au discours du trône prononcé par Son Excellence le Gouverneur général, la très honorable Jeanne Sauvé.

Des voix: Bravo!

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, je propose, appuyé par l'honorable député de Windsor-Ouest (M. Gray), que le débat soit maintenant ajourné.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre d'État (leader du gouvernement à la Chambre)): Monsieur le Président, je propose que la Chambre s'ajourne maintenant.

M. le Président: La Chambre a entendu la motion de l'honorable leader du gouvernement (M. Hnatyshyn). Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. le Président: La motion est adoptée. La Chambre s'ajourne à 2 heures demain après-midi, en conformité du Règlement.

(La séance est levée à 11 h 37.)